



ACTION DAYS **8 & 9 JULY 2019**

CLIMATE CAMP: 2 - 11 JULY, BASEL



Bâle, le 19 juillet 2019

Nombreux incidents choquants à Bâle et à Zurich au cours de la détention d'activistes pro-climat – La protection du climat n'est pas un crime !

Le 8 juillet 2019, des militant.e.s ont bloqué le siège de la banque Credit Suisse sur la Paradeplatz Zurich et le siège de l'UBS sur la Aeschenplatz à Bâle par une manifestation pacifique et tout à fait réussie. Le modèle d'affaire des deux banques, qui nuit au climat, a donc fait l'objet d'un vaste débat public. Une centaine de activist.e.s ont été détenu.e.s pendant près de 48 heures à la suite de l'action, un militant est toujours en détention. Au cours de l'expulsion et la détention suivante, les policièr.e.s se sont permi.e.s de se comporter d'une manière qui est – au moins – discutable d'un point de vue juridique et qui témoigne d'un profond mépris pour les personnes arrêtées. Le Collective Climate Justice a donc collectionné les témoignages des personnes atteintes. (La liste complète peut être consultée ci-dessous.)

Les incidents sont diversifiés et choquants en eux-mêmes, mais surtout dans leur accumulation. En outre de nombreuses insultes ("femme hommase" ou "garçon manqué", "merde" ou "ordure", "chatte" ou "conne"), les militant.e.s ont été harcelé.e.s, par exemple, en étant ordonné.e.s à se déshabiller et se faire palper trois fois; des droits fondamentaux tels que le droit à un avocat (Art. 129.1 du code de procédure pénale suisse) ont été bafoués; des biens essentiels (eau, médicaments, produits d'hygiène, aliments adaptés aux conditions médicales) ont été refusés aux activist.e.s arrêté.e.s. Certains pratiques sont proches de méthodes de torture, par exemple de retirer couvertures et matelas le soir et de constamment éclairer les cellules avec une lumière éblouissante la nuit. Collective Climate Justice est choqué par le traitement des detenu.e.s par la police bâloise et zurichoise et le système pénitentiaire. Frida Kohlmann, attachée de presse du Collective Climate Justice: "Qu'est-ce que cela dit sur un Etat s'il humilie des gens qui protestent pacifiquement contre la catastrophe climatique, tout en protégeant par la police les entreprises dont les activités influencent sévèrement le réchauffement climatique? Collective Climate Justice constate que le comportement des banques et de la police, qui vont à l'encontre de l'intérêt public, indignent un grand nombre de personnes, qui en conséquence sont prêtes à soutenir le mouvement et à participer aux prochaines actions. Le succès des blocus bancaires a donc considérablement renforcé le mouvement pour la justice climatique en Suisse et à l'étranger. De nombreux militant.e.s vont contester leur ordonnance pénale.

Collective Climate Justice exige que les ordonnances pénales soient abrogées immédiatement et que les comportements inadmissibles de la police dans le cadre de l'expulsion des blocus et pendant la détention soient examinés par une instance externe. Dans un pays démocratique comme la Suisse, il ne faut pas laisser prévaloir des comportements qui dignent d'un Etat autoritaire. Cependant, le mouvement pro-climat ne se laisse pas intimider. La lutte pour la justice climatique et la préservation des conditions de notre existence sont trop importantes pour être arrêtées par la répression.

Plus d'informations et contact :

- Consultez le site <https://www.climatejustice.ch>
- Voici ce que vous trouverez une vidéo qui documente les incidents au cadre de l'expulsion des blocus : <https://www.youtube.com/watch?v=nAuFKI9-3Tw>.
- Si vous avez des questions, veuillez contacter medien@climatejustice.ch ou appeler Frida Kohlmann (+41 77 909 76 83).
- Photos des actions : <https://www.flickr.com/photos/182591369@N08/>
- Campagne de dons pour les militant.e.s climatiques arrêté.e.s. : <https://www.campax.org/fr/node/520>

Témoignages sur les mauvais traitements pendant les arrestations et la détention suivante à Zurich et à Bâle entre le 8 et le 10 juillet 2019

Zurich

Pendant l'arrestation :

- Malgré des appels forts et appuyés, le droit des militantes d'être touchées et emmenées exclusivement par des femmes policières n'ont pas été respectés,
- Deux secouristes – clairement identifié.e.s comme tel.l.e.s – ont été arrêté.e.s au tout début de l'opération policière sans discussion. D'autres secouristes ont été empêché.e.s de faire leur travail et d'entrer le blocus.
- Une passante proche du blocus a été repoussée par la police et ensuite arrêtée pour ne pas avoir bougé assez vite.

En garde à vue :

- Plusieurs activistes ont dû se déshabiller tout nu jusqu'à trois fois.
- A plusieurs activistes, qui ont eu leurs règles pendant leur détention, des articles hygiéniques leur étaient refusés. Ce n'est que sous la menace de barbouiller les parois de la cellule avec du sang que des articles hygiéniques leur ont été remis de mauvaise grâce.
- Lors de la présentation de documents, les détenu.e.s avaient toujours trop peu de temps pour lire - dix secondes ont été jugées suffisantes pour lire deux pages A4.
- La "Fiche d'information pour les personnes détenu.e.s" sur laquelle les droits des personnes détenues sont mentionnés n'a pas été remise pas du tout ou alors trop tard.
- Des appels à un.e proche ou à une représentation juridique ont été refusés.
- Aux personnes arrêtées qui n'avaient pas ou peu de connaissances en allemand, une traduction en français ou en anglais était refusée, et elles étaient privées d'informations concernant leurs droits et les formulaires distribués.
- Au moins trois détenu.e.s se sont vu refuser des soins médicaux. Par exemple, les gardiens ont refusé de prendre des médicaments dans les bagages d'un prisonnier. De plus, les médicaments que des ami.e.s apportaient dans les prisons n'étaient pas remis aux détenus. Un autre militant a dû demander à plusieurs reprises à voir le médecin de la prison. Il ne l'a vu qu'après 24 heures, bien que le médecin travaille sur place.
- Parce qu'une manifestation de solidarité se déroulait devant la prison, les fenêtres des cellules ont été fermées par les gardiens. Une activiste décrit la situation ainsi: "La cellule est rapidement devenue très chaude et étouffante.... si chaud que la margarine du petit-déjeuner est devenue liquide, et l'air est devenu si étouffant que nous avons eu des vertiges. On s'allongait à côté de la toilette, la tête tournée vers la fente inférieure de la porte, car c'était le seul endroit qui n'était pas complètement étanche de la cellule où entrait un peu d'air frais".

Nourriture :

- Au moins un militant n'a pas reçu de nourriture tout le lundi.

Insultes :

- Les policiers et policières plaisantaient sur les activistes (attribuées féminines à la naissance) avec des remarques comme "femme hommasse" ou "garçon manqué" ou alors "bout de femme" ou "femelle" pour "deviner" leur genre.
- Au cours des fouilles corporelles, à plusieurs reprises des remarques désobligeantes sur les corps des détenu.e.s ont été faites.
- Une activiste a été appelée "chatte" ou "conne" plusieurs fois.
- Pendant son interrogatoire une militante mineure a été accusée d'être responsable du fait que la traite de personnes pouvait continuer à Zurich, ce jour-là sans être poursuivie, parce que le policier en question a dû reporter son travail habituel, la lutte contre la traite des êtres humains, à cause d'elle. . Le même policier a dit à la mère de la militante qu'elle devait avoir honte de sa fille.

Bâle

Pendant l'expulsion :

- Bien avant l'expulsion, des policèr.e.s se trouvaient dans les bâtiments de Justizia et Pax en face de l'UBS. Les policèr.e.s y sont entré.e.s en se faisant passer pour des journalistes et ont commencé à documenter le blocus avec un téléobjectif et ainsi collecter des informations sur les activistes présent.e.s, bien avant que l'UBS ait porté plainte.
- Après une seule sommation, seulement 10 minutes ont été accordé.e.s aux militant.e.s pour évacuer le blocus. Un délai en aucun cas suffisant pour prendre des décisions collectives ou de dissoudre volontairement un blocus.
- Les militant.e.s pris en garde à vue ont été laissé.e.s sans eau pendant quatre heures dans un parking souterrain où il faisait très chaud. Les activistes ont été ligoté.e.s avec des serre-câbles beaucoup trop serrés.
- Des passant.e.s ont été empêché.e.s de documenter les événements et se faisaient pousser et traiter d'une manière intimidante par la police.
- Une militante qui avait répondu à l'offre de la police de quitter volontairement le blocus – et après avoir fourni son identité – a été arrêtée par deux policiers et brutalement plaquée au sol.
- À un moment donné, certains enfants et leurs parents qui s'occupaient d'eux étaient manifestement occupés à prendre leurs affaires pour partir. Néanmoins, la police les a encerclé et a empêché un enfant et sa mère de partir.
- Les militant.e.s enchaîné.e.s aux barils, ont dû faire face à des insultes de la part des membres de la Police. En plus, la police et un secouriste leur décrivaient de manière inquiétante les blessures pourraient se produire en sciant les chaînes autour de leurs bras.

En garde à vue :

- Les militant.e.s ont dû se déshabiller plusieurs fois et se faire palper trois fois.
- La première nuit, les activistes ont été placé.e.s dans des cellules entièrement éclairées et avec une caméra de vidéosurveillance.
- Pendant la première nuit, les détenu.e.s n'ont pas reçu de couvertures.
- Des matelas ont été enlevés pendant la nuit.
- Des militants.e.s ont été placé.e.s en détention à sécurité maximale, ensemble avec des gens accusés de meurtre.
- Les activistes n'ont pas été informé.e.s sur les raisons de leur détention pendant 24 heures.
- Un militant s'est fait dire à quatre reprises qu'il serait bientôt libéré; chaque fois il était juste transféré dans une autre cellule.

Questions juridiques :

- Un employé de la police judiciaire a menti à un militant en présence de témoins, afin de le persuader de remettre des données personnelles. Il s'agissait de la durée légale de la détention.
- Pendant toute leur détention, deux militant.e.s anglophones n'ont jamais reçu des informations sur leurs droits dans une langue qu'il comprenaient.
- Après 30 heures de captivité, un activiste a demandé à être représenté par un avocat. La réponse du policier était: "Deviens avocat toi-même".
- Sur un mandat signé la veille par un militant, les autorités ont ajouté d'autres sanctions le lendemain pour les mêmes infractions : la sanction a été transformé en "150 jours d'emprisonnement" avec une période de probation de deux ans.
- Au bout de 26 heures, un activiste a demandé une assistance juridique en se référant à l'article 129.1. du Code de procédure pénale suisse. Il a été ignoré.

Nourriture :

- Un activiste atteint de la maladie coeliaque a mentionné plusieurs fois qu'il avait besoin d'un régime spécial. La seule réponse qu'il recevait était: "Ca va être un jeu d'affamé („Hungerpartie“) alors." Pendant 42 heures, il n'a reçu qu'une pomme et une poire à manger.
- Les végétarien.ne.s était servi.e.s du pâté de foie.
- De lundi à mardi, pendant 24 heures, un militant (omnivore) n'a reçu qu'un morceau de pain à manger.
- Les activistes détenu.e.s ont dû boire l'eau des toilettes, car ils ne recevait pas d'eau.
- Les policièr.e.s mangeaient devant les cellules, tandis que les activistes ont été refusé.e.s de nourriture.

Insultes :

- Un policier a traité un activiste de "gros lard" („Specki“), lors de son arrestation.
- Quand les tentes ont été placées au-dessus des activistes* qui s'étaient enchaînés aux barils, un policier a dit que ce serait étouffant à l'intérieur et qu'il faudrait laisser l'ouverture de la tente ouverte. L'autre policier répondit : "Tant pis si ça sent un peu le cadavre là-dedans".
- Un activiste mineur s'est rendu volontairement lors du blocus. Le commentaire d'un policier était "Où est le plaisir s'ils se rendent volontairement ?
- Un policier a fredonné une chanson raciste (humiliant pour les noirs) devant les militants.
- Au cours de son interrogation, on a dit à une activiste : "Ensemble, vous êtes forts, mais seule tu n'est qu'une merde !"
- Un policier a dit aux militants : "Bientôt, nous aurons une troisième guerre mondiale et les Chinois seront nos adversaires, vous ne l'avez pas encore compris".